LIFE BIOSPHER'ADAPT - LIFE23-CCA-FR-LIFE Biospher'adapt

Appel à candidature

Technicien.ne Végétations agro-pastorales
au sein du service Développement durable

Projet Life Biospher'Adapt

Statut

Contrat à durée déterminée de 7 mois à pourvoir à compter du 1er février 2027 au plus tôt.

Poste de catégorie B (technicien) à temps complet.

Le Parc national des Cévennes

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec une zone cœur protégée avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 123 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 113 sont des communes adhérentes à la charte du Parc.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national, en Réserve de biosphère, en Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et en Réserve internationale de ciel étoilé.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) assure trois missions : 1. connaître et protéger, 2. accompagner le développement durable, et 3. accueillir et sensibiliser.

Depuis 2013, le Parc est doté d'une charte approuvée par décret en Conseil d'Etat qui fixe le cadre des objectifs du Parc pour 15 ans dont l'axe 5 « favoriser l'agriculture ».

Le cœur du Parc national des Cévennes abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur du territoire de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, tourisme …) et la protection des patrimoines, qu'ils soient naturels, paysagers ou culturels

L'activité agricole présente sur le territoire repose essentiellement sur l'élevage extensif d'herbivores (ovins, bovins ou caprins) et se trouve aujourd'hui confronté à de nouveaux défis.

Le contexte agricole sur le territoire du Parc national des Cévennes

L'élevage — et plus particulièrement l'agropastoralisme — constitue la forme d'agriculture dominante au sein du Parc national des Cévennes. Il représente une force économique majeure et se distingue par la diversité de ses systèmes de production : élevages ovins et bovins, laitiers ou allaitants, caprins laitiers, conduits en systèmes sédentaires ou transhumants.

Sur le territoire du Parc, près de 1 300 exploitations agricoles sont recensées, dont environ 360 dans le cœur, majoritairement en système agropastoral. La présence millénaire des troupeaux a façonné les paysages et permis le maintien de milieux ouverts herbacés, dont certains, comme les pelouses caussenardes steppiques, sont endémiques.

Les surfaces agricoles s'étendent sur environ 100 000 hectares, dont 75 % sont constitués de végétations agropastorales spontanées. Dans la zone cœur du Parc national, une partie de ces milieux ouverts sont menacés par certaines pratiques agricoles et le changement climatique. Ces végétations sont ciblées avec un fort enjeu de conservation pour l'Etablissement en raison de la diversité floristique qui les compose et de la faune inféodée à cet habitat.

Le Parc national des Cévennes (PNC) conduit depuis plusieurs années un programme de valorisation et de préservation des végétations agro-pastorales (duplication de prairies naturelles, accompagnement technique aux éleveurs·euses).

Il participe depuis 2025 au déploiement de l'Observatoire des prairies et parcours du Massif central, en partenariat avec les Conservatoires botaniques nationaux et l'INRAe, pour suivre l'évolution des végétations face aux changements climatiques et aux pratiques agricoles[i]

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Le.la technicien.ne sera encadré.e par le chargé de mission agro-pastoralisme et par la cheffe de pôle agri-environnement-eau.

Le poste de technicien.ne « Végétations agro-pastorales » est à pourvoir au sein du Pôle agri-environnement-eau du service Développement durable.

Il est basé au siège de l'EP PNC à Florac Trois Rivières (48400).

Contexte et missions principales

Depuis 2020, le Parc national des Cévennes accompagne les éleveurs dans la restauration des prairies naturelles grâce à des essais de duplication fondés sur la récolte et le semis de graines locales, avec des résultats encourageants.

Le Parc participe également à l'Observatoire des prairies naturelles et parcours du Massif central (OPPMC), porté par les Conservatoires botaniques nationaux et l'INRAE, qui vise à suivre l'évolution des végétations agropastorales face au changement climatique et aux pratiques agricoles.

Dans cette dynamique, un territoire atelier se structure à l'échelle du Parc afin de co-construire avec les éleveur.euses, technicien.nes et scientifiques des solutions d'adaptation des élevages au changement climatique. Des fermes pilotes ont notamment été identifiées, en lien avec le site Natura 2000 de la Haute-Cèze, porté par le SHVC. Ce territoire constitue un espace d'échanges et d'expérimentation autour des pratiques agricoles et des dynamiques de végétation.

Depuis 2025, le programme PastoCev, animé par le Parc en partenariat avec l'Institut Agro Florac, développe plusieurs axes de travail dédiés à la préservation et à la valorisation des végétations agropastorales. Il se clôturera en juillet 2027.

Le.la technicien.ne aura pour missions :

1. <u>Accompagnement à la valorisation des végétations agro-pastorales</u>
 - Organiser des journées de démonstration de la brosseuse à graines et des journées techniques en lien avec l'association des Semenciers du midi et les partenaires du territoire,
 - Accompagner les éleveur.euses volontaires dans leur projet de duplication de prairies,
 - Réaliser un document synthétique pouvant être diffusé, notamment à destination des agriculteurs, sur les intérêts des prairies naturelles et les méthodes de duplication, dans une approche technico-économique,
 - Lancer la réalisation d'un recueil sur les savoirs paysans autours des végétations agropastorales en lien avec le prestataire qui sera sélectionné et les partenaires.
2. Observatoire des prairies et parcours
 - Participer à la mise en place de l'Observatoire des prairies et parcours du MC sur les territoires atelier des Cévennes,
 - Identifier de nouveaux éleveur.ses et rencontrer celles et ceux déjà impliqué.es,
 - Participer à la collecte de données botaniques et réaliser des prélèvements d'échantillons pour les analyses de fourrages, de sols et d'effluents d'élevage,
 - Interagir avec les chercheur.es, et les partenaires,
 - Valoriser les résultats préliminaires de l'Observatoire.

Cette action s'inscrit dans la démarche d'adaptation au changement climatique portée par le Parc national des Cévennes au service du territoire, au travers du programme LIFE BIOSPHER'ADAPT (LIFE23-CCA-FR-LIFE BiospherAdapt) soutenu par l'union européenne

Le.la technicien.ne travaillera en étroite collaboration avec les différents membres du pôle agri-environnement-eau.

Des déplacements sont à prévoir sur le Parc national, principalement sur l'ensemble de la zone cœur et une partie de l'aire d'adhésion (Lozère et Gard) du Parc national des Cévennes.

Compétences recherchées et savoir-être

- Diplôme à partir de Bac +2 dans le domaine de l'agri-environnement et de l'agriculture,
- Fort intérêt pour l'élevage et l'écologie des milieux agro-pastoraux ;
- Connaissance de base en botanique et à minima des espèces fourragères ;
- Maîtrise des logiciels de cartographie (QGIS) ;
- Bon relationnel et aptitude au dialogue avec différents acteurs du projet (scientifiques, techniciens, éleveur.euses, ..) ;
- Aptitude à la synthèse de données de terrain ;
- Bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction et goût pour la vulgarisation scientifique ;
- Capacité à travailler en autonomie ;
- Force de propositions et d'initiatives ;
- Permis B indispensable.

Modalités de dépôt des candidatures et de sélection

Les candidats adresseront, **par courriel**, une lettre de motivation et un curriculum vitae, respectivement au format : nom_LM.pdf, nom_CV.pdf pour le mardi **02 décembre 2026 au plus tard** à :

Carine Esculier, cheffe du pôle agri-environnement-eau
carine.esculier@cevennes-parcnational.fr

et

Romain Layes – chargé de mission agro-pastoralisme
romain.layes@cevennes-parcnational.fr

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

Un entretien téléphonique ou en visioconférence sera organisé par la suite.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Romain Layes – chargé de mission agro-pastoralisme
Tel : 06 99 76 65 06
Courriel : romain.layes@cevennes-parcnational.fr

i

Cette action s'inscrit dans la démarche d'adaptation au changement climatique portée par le Parc national des Cévennes au service du territoire, au travers du programme LIFE BIOSPHER'ADAPT (LIFE23-CCA-FR-LIFE BiospherAdapt) soutenu par l'union européenne